

Adjudant Bourama DIEMÉ

225^e promotion

de l'École nationale des sous-officiers d'active

4^e Bataillon du 1^{er} septembre 2004 au 22 avril 2005



L'adjudant Diemé était titulaire des décorations suivantes :

Commandeur de la Légion d'honneur
Médaille militaire
Croix de guerre des théâtres d'opérations extérieurs avec 3 palmes,
1 étoile d'argent, 1 étoile de bronze
Croix de la Valeur militaire avec 1 étoile de bronze
Médaille des évadés
Médaille coloniale avec agrafe « Extrême-Orient »
Médaille commémorative de la guerre 1939-1945
Médaille commémorative de la campagne d'Indochine
Médaille commémorative des opérations de sécurité
et de maintien de l'ordre avec agrafe « Algérie »
Médaille commémorative française des opérations du Moyen-Orient

Bourama DEMÉ est né le 1^{er} janvier en 1919 à Marsassoum, en Casamance, au sud du Sénégal. En janvier 1939 il est appelé pour servir au 7^e Régiment de Tirailleurs Sénégalais cantonné à Dakar. Il y effectue un bref passage avant de rejoindre le 16^e Régiment de Tirailleurs Sénégalais situé à Cahors. En 1939, il transforme son ordre d'appel en engagement volontaire. Dès septembre, il participe, sous les yeux du colonel de Gaulle, à la prise du village allemand de Schweix. Après l'hiver passé dans le sud de la France, son régiment remonte en Lorraine en avril 1940, puis, le mois suivant, il est dirigé sur la Somme où il participe à une violente contre-attaque visant à détruire les têtes de pont allemandes. Le tirailleur DIEMÉ est alors fait prisonnier par les Allemands et emmené à Berlin, au stalag 10B. Transféré dans un camp des Landes, il réussit une périlleuse évasion en mars 1942.

Il rejoint Dakar et, début 1943, se rengage au 17^e Régiment de Tirailleurs Sénégalais. Quelques mois après, il part au Maroc. Il est versé au 16^e RTS, régiment de maintenance de l'Armée B en formation. En septembre 1944, il débarque à Toulon et participe à la libération de la France. Il retourne au Maroc en 1945.

En 1946, il est nommé caporal. L'année d'après il retrouve le Sénégal jusqu'en 1948, année de sa promotion au grade de caporal-chef. Il débarque à Marseille peu après et intègre le 29^e Bataillon de Marche de Tirailleurs Sénégalais qui vient tout juste d'être formé dans la région de Fréjus, afin de servir de renfort en Indochine.

De 1949 à 1951, il effectue, avec son bataillon, un premier séjour au Tonkin. A peine débarqué à Haïphong, il prend part, dès la mi-août 1949, à l'opération « Canigou » dont l'objectif est la réoccupation de la province de Vinh-Yen, à 80 km au nord-ouest d'Hanoï. Doté d'un sens aigu du devoir et d'exceptionnelles qualités de « meneur d'hommes », il refuse d'être évacué bien que blessé par une mine lors des combats de Tam Long en octobre 1949. La croix des TOE avec citation à l'ordre du régiment lui est décernée en récompense de sa bravoure. Il occupe ensuite le poste de Cho-Vang, à partir duquel, il effectue de nombreuses patrouilles et coups de main. En juin-juillet 1950, il gagne une deuxième étoile, en argent, pour avoir pris d'assaut un village fortifié et réussit plusieurs embuscades. Entre-temps, il est promu sergent pour faits de guerre. Toujours à Cho-Vang, il s'illustre, une fois de plus, en défendant vaillamment son poste contre les attaques vietminh de la fin décembre, prémices de la bataille de Vinh Yen. Une première palme décernée par le général de Lattre de Tassigny en personne vient récompenser ce fait d'armes.

De 1953 à janvier 1955, il effectue un deuxième séjour au Tonkin. C'est au sein du 2^e Bataillon de Marche d'Afrique Centrale Française qu'il se distingue à nouveau et obtient sa deuxième palme à Phong-Doanh, en juin 1953, en menant une violente contre-attaque. En août, il est décoré de la médaille militaire. En février 1954, à Than Van, nouveau fait d'armes et troisième palme. En juillet, il est promu au grade de sergent-chef.

De 1956 à 1959, il combat avec le 23^e Régiment d'Infanterie Coloniale en Algérie. En 1956, il prend part à l'expédition d'Egypte. L'année d'après, aux abords de l'oued Cheurfa, dans l'ouest algérien, il détruit un camp ennemi. La croix de la valeur militaire avec une étoile de bronze lui est décernée en reconnaissance de ce fait de guerre. En 1958, il est promu adjudant.

En 1960, à l'indépendance du Sénégal, il est libéré de ses obligations à l'égard des forces armées françaises. Il sert alors immédiatement dans l'armée sénégalaise au sein du bataillon de marche de l'ONU qui intervient au Congo belge.

En 1965, il prend sa retraite militaire à Saint-Louis où il devient membre de l'Association des Anciens Combattants de l'Union Française, regroupant essentiellement les anciens d'Indochine.

En 1989, il revient vivre en France. Il fait partie de l'Association d'Entraide des Membres de la Légion d'honneur et de l'Association des Anciens Combattants de Sarcelles.

En 1996, c'est le président de la République en personne, François Mitterrand, qui lui adresse une correspondance lui annonçant qu'il vient d'obtenir la nationalité française.

Commandeur de la Légion d'Honneur, médaillé militaire, l'adjudant DIEMÉ s'éteint le 6 juin 1999 à l'âge de 80 ans. Ce sous-officier exemplaire des Troupes Coloniales et des Tirailleurs Sénégalais demeure dans les mémoires comme un soldat calme en toutes circonstances, pugnace et volontaire, comme un chef ayant su galvaniser, dans les moments difficiles, les hommes placés sous son commandement. Ces hommes dont il a toujours suscité l'admiration durant toutes les années qu'il a vouées au service de la France d'abord, puis du Sénégal, ces deux patries qu'il unissait dans son cœur.